

# Compte-rendu Réunion du 4 mars 2022

Membres de l'assemblée du Bourg					
Président : Joël CRUBLET (rue du Rampono)					
ARON Danièle (la Pabussais)	P	DALLERAC Chloé (la Cantinais)	P	JOUET Loïc (rue du Clos de la Ninochais)	Abs
BERTIER Béatrice (rue de la Grée du Bourg)	P	DANILO Yvonnick (rue du Clos de la Ninochais)	P	MARSEILLE Françoise (les 4 vents)	P
BIVAUD Isabelle (le Clos du Bignon)	Abs	FONTAINE Patrick (rue du Clos de la Ninochais)	P	OZCAN Suleyman (la Croix-Jérôme)	Abs
BOBINET Claudine (rue du Plessis)	P	GIFFARD Léa et Amélie (rue de la Grée du Bourg)	Abs	PABOEUF François (rue de la Grée du Bourg)	P
COUDRAY Béatrice (rue des Frères)	Abs	JOUBAUD Alain (rue de Munchhouse)	P	SAUVOUREL Roselyne (impasse des Ecureuils)	Abs

+ Marie JOLLY et Philippe ELLEOUE

## Organisation de l'assemblée

- Claudine BOBINET est désignée vice-présidente aux côtés de Joël CRUBLET, président.
- Il est convenu pour répondre au plus grand nombre de participants d'inscrire nos réunions les mardis à 19h.
- Voir avec le secrétariat en mairie pour constituer une adresse mail de notre assemblée de quartier. Il conviendra de voir par la suite, la communication à faire sur cette adresse.
- Le nom de l'assemblée en tant que « Quartier du Bourg » est validé. Toutefois, le périmètre ayant des franges en dehors du bourg, la réflexion reste ouverte pour un nom plus englobant.

## Signalisation

- Sur certaines voies, il y aurait des panneaux de signalisation ou de police manquants. De plus, certains panneaux seraient inadaptés en gabarit ou en visibilité.
  - ▶ Proposition : Faire une tournée sur le terrain de la signalisation dans le bourg

## Projets en cours

- Une crèche est en cours de construction à « La Chesnais » : Il est demandé de bien regarder les questions de stationnement, de signalisation et de sécurité d'accès sur la rue Marcellin Champagnat.

## Sécurité routière

- Rue de la Grée du Bourg, une réunion d'information des riverains est prévue le 22 mars avec la mise en place envisagée de 4 plateaux ralentisseurs le long de cet axe.
- En terme d'entretien le long de cette voie, il est évoqué le soufflage des feuilles uniquement du côté piétonnier avec une question en suspend pour l'autre côté.

► Proposition : Prochaine réunion déambulatoire sur la rue de la Grée du Bourg suite à la réunion du 22 mars et examiner les aménagements annexes possibles en parallèle au traitement de la vitesse automobile.

- Difficulté d'avoir un ressenti de rue. Cette question sur nos entrées de bourg est générale.
- La municipalité envisage le traitement sécuritaire d'une entrée de bourg tous les ans.
- Les chicanes ne sont pas adaptées pour limiter la vitesse. Voir ce qui peut être fait en associant limitation de vitesse, sécurisation des cheminements piétons et 2 roues et les impacts visuels (une idée est émise quant à l'utilisation de la peinture au sol pour améliorer la visualisation).
- La route du château d'eau arrivant à la salle polyvalente est de plus en plus circulée avec des difficultés de croisement de véhicules.

► Proposition : Mettre cette rue en sens unique

### **Cheminements piétonniers**

- La question des liaisons « abri-bus » vers les habitations a été évoquée avec notamment la visibilité des abris-bus.
- L'éclairage des abris-bus par des points lumineux et des cheminements d'accès sécurisés sont des éléments à regarder de plus près (faire des recherches d'exemples traitant de cette problématique).

### **Éclairage public**

- Au niveau de l'éclairage public dans le bourg, il est demandé que l'éclairage limité par détection de mouvement pour certains candélabres soit analysé.

### **Économie circulaire**

- Afin d'éviter trop de mouvement vers les déchetteries, une idée est proposée quant à la mise en place d'un lieu permettant à la population de faire du broyage de branchages et d'en récupérer le broyat.

► Proposition : Voir les conditions de mise en œuvre (lieu, jour, organisation)

**Prochaine réunion le mardi 12 avril 2022 à 19h à la salle de l'Oust**